

P.8 | Deux abris-vélos de 40 places



P.9 | Inondations : 4 soirées thématiques



MARCHE-EN-FAMENNE

Bulletin communal



COMMERCE P.5

Résultats enquête de consommation

ANIMATION P.7

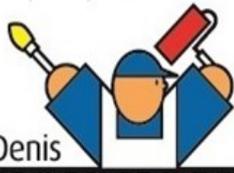
Le marché de Noël, boulevard du Midi

HÔPITAL P.10 ET 11

Nouveau bloc opératoire

www.marche.be





Denis

NOIRHOMME

PEINTURE • DÉCORATION

CREPI ISOLANT • RENOVATION

Rue du Château 6A 6900 MARCHE

0475/582.687

noirhommedenis@hotmail.com



BUREAU MATHIEU

bureau.mathieu@assur.cbc.be

6900 Marche-en-Famenne | **084 31 23 76**

www.bureaumathieu.be

Assurances Dommage et Vie
pour Particuliers et Professionnels



HAUTOT PIERRE

SRL

T 083 21 45 45

info@hautotpierre.be • www.hautotpierre.be

MAZOUT/PELLETS/COMBUSTIBLES
BÛCHES COMPRESSÉES/BOIS CHAUFFAGE

POMPES FUNÈBRES



JP & DAMIEN PONCIN

Chaussée de Rochefort 116, 6900 Marloie
0472/773830 • poncin.damien@gmail.com



AUTO ECOLE

083 / 21.22.23

info@raty.be

www.raty.be



CINEY | MARCHE | ROCHEFORT | DINANT

UN HÔPITAL TOURNÉ VERS L'AVENIR

Après la mise en service d'une nouvelle aile – le bâtiment B6 – en 2021, une étape supplémentaire dans le développement de l'hôpital Vivalia de Marche a été franchie avec l'inauguration en septembre d'un nouveau bloc opératoire comportant 6 salles. Avec cet investissement, notre hôpital s'inscrit pleinement dans le projet Vivalia 2030 avec la volonté de répondre aux attentes des patients et des professionnels de la santé en offrant une qualité de soins de proximité, de la sécurité et du confort. Comme vous pourrez le lire dans notre dossier, le Plan Directeur prévoit encore d'autres chantiers, comme une nouvelle entrée pour l'hôpital, la construction d'une aile pour des consultations et l'oncologie ou encore l'aménagement d'une zone de parking supplémentaire pour mettre en adéquation l'offre de stationnement avec le redéploiement des activités.

Agréable lecture !

Déchets : collecte PMC - Duo-bac



Collecte PMC sac bleu : les PMC sont collectés en sac bleu, toutes les deux semaines, en porte-à-porte. **Sortez vos déchets entre 20h la veille et 5h le jour de la collecte.** Pour connaître la date exacte, référez-vous au calendrier d'IDELUX. Une application smartphone (Recycle!) est également disponible (jour de collecte, informations sur le tri et les points de collecte) : à télécharger sur Google Play et App Store.

Les collectes qui tombent un jour férié ne sont pas reportées. Si vous ne pouvez attendre la prochaine collecte, vous pouvez **exceptionnellement vous rendre au recyparc de Marloie** le jour d'ouverture qui précède ou le jour d'ouverture qui suit le férié pour déposer vos sacs bleus.



Collecte duo-bac : le conteneur doit être placé en bordure de voirie le jour de la collecte pour 5h du matin et repris au domicile le jour même. Pour savoir ce qui est accepté ou pas dans votre duo-bac, rendez-vous sur www.marche.be (onglet Environnement/Déchets).



Prime recyparc/tri et vrac : elle est d'un montant unique de 25 euros par ménage. Pour l'obtenir, il vous faut collecter 12 cachets/an sur votre carte. Les cachets sont obtenus en fréquentant le recyparc (Marloie et Waha) et/ou dans les commerces favorisant les achats où vous pourrez apporter votre contenant (liste sur www.marche.be). Il n'y a plus besoin de sortir son duo-bac 12 fois par an.

SUIVEZ LA VILLE !



BULLETIN COMMUNAL

REDACTION

NICOLAS DRUEZ

nicolas.druez@ac.marche.be

Éditeur responsable : le Collège Communal, boulevard du Midi 22

MISE EN PAGE & IMPRESSION



🗄 Horaire Service Population

Du lundi au jeudi : 8h-12h (accès libre) - 13h-17h (uniquement sur rendez-vous).

Vendredi : 8h-12h (accès libre) - 13h-15h (uniquement sur rendez-vous).

Pour l'Etat civil, le rendez-vous est à privilégier pour les procédures plus complexes. Cet horaire vaut également pour les services Urbanisme et Recettes-Taxes. Pour l'Urbanisme, le rendez-vous est à privilégier afin de préparer le dossier. En outre, les entrevues sont généralement plus longues (30 minutes en moyenne).

Permanence service Population du samedi (9h à 12h) : uniquement sur rendez-vous.

Infos : www.marche.be - 084 32 70 10 (Population)

👉 Vos démarches en ligne : eguichet.marche.be

Notre guichet électronique eguichet.marche.be est un excellent canal pour commander et compléter une série de documents, des formulaires liés à des primes (énergie, acquisition d'un vélo électrique)... **Il vous évite donc de devoir vous rendre à l'Hôtel de Ville. Facilitez-vous la vie en l'utilisant !** Plusieurs documents viennent régulièrement s'ajouter à la liste déjà disponible.

En matière de Population - Etat civil, commandez : acte de mariage et de naissance, composition de ménage...



084 31 46 23 ▶ VISITES SUR RDV

REFUGE CHIENS PERDUS SANS COLLIER

Un refuge canin est trop souvent considéré comme « une prison »... Au contraire, c'est un tremplin vers le bonheur. Chaque bénévole du refuge œuvre pour que ce passage soit le plus agréable et court possible.

Chaque année, depuis 1989, plus de 250 chiens transitent au refuge Chiens Perdus Sans Collier à Marche-en-Famenne et aucune euthanasie de convenance n'est pratiquée.

Ce sont des chiens trouvés, mais aussi abandonnés par leurs maîtres, tristes de ne plus pouvoir assumer leurs obligations suite aux aléas de la vie : maladie, déménagement, séparation de couple et bien d'autres...

Ces petits compagnons attendent une nouvelle famille qui leur donnera tendresse et amour... et ainsi croquer la vie à pleines dents...

Nous tenons à **REMERCIER TOUTE PERSONNE** qui, en nous confiant un chien trouvé, a empêché un accident sur la voie publique.

Dans l'attente, même le plus petit **don** peut déjà les aider.

Les besoins de nos pensionnaires nécessitent des **BÉNÉVOLES**, des **DONS**, des **PARRAINAGES** et des **LEGS**.



**REFUGE = UNE ISSUE
VERS UN BEL AVENIR**

NO. COMPTE BANCAIRE BE03 0682 1039 8784

Rue Victor Libert 36 | 6900 Marche-en-Famenne

▶ www.refuge-pour-chiens.be

REJOIGNEZ
NOUS
ON RECRUTE

**Envie de rejoindre
une équipe
à l'écoute ?**

Nous offrons :

- Un travail stable ;
- Le choix des horaires ;
- Chèques repas ;
- Remboursement des frais de déplacement ;

Nous demandons :

- Un moyen de locomotion ;
- Souriant(e), dynamique, ponctuel(le) ;
- Motivé(e) ;



☎ **084 32 70 67**

📍 Avenue de France 6
6900 Marche-en-Famenne

✉ titres-services@marche.be



**Votre temps
est précieux.**

**Offrez-le à ceux
que vous aimez,
pas à votre balai.**

Nous vous proposons :

- L'entretien de votre habitation et le nettoyage des vitres ;
- Lessive et/ou repassage ;
- Courses ménagères ;
- Préparation de repas
- Petits travaux occasionnels de couture

COMMERCE LOCAL : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE CONSOMMATION

**PLUS DE 500 PERSONNES ONT RÉPONDU,
AVEC UN TAUX DE SATISFACTION DE 81%.**



De mai à juillet, vous avez été sollicité pour répondre à une enquête de consommation sur le commerce local à Marche-en-Famenne. Objectif : mieux comprendre vos habitudes et attentes afin d'améliorer l'offre et l'expérience commerciales. Elle visait bien évidemment le centre-ville, mais également les villages. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des Assises du commerce lancées par la Ville en début d'année, à travers la Déclaration de politique communale.

Au total, vous avez été plus de 500 à répondre et nous vous remercions pour votre contribution. La Ville, via son Agence de développement local (ADL), a mandaté l'AMCV (Association du Management de Centre-Ville) pour réaliser cette étude. Les résultats ont été présentés à la mi-octobre lors d'une journée consacrée aux commerces, en présence des commerçants. Cette présentation a été

suivie d'une série d'ateliers d'intelligence collective avec les commerçants où chacun s'est exprimé entre autres sur sa vision du commerce dans notre commune.

Que dit cette enquête ? Le taux de satisfaction par rapport à l'offre actuelle s'élève à 81%, un chiffre largement supérieur à d'autres villes wallonnes. Le taux de satisfaction ne doit cependant pas éluder la problématique du commerce en centre-ville, lequel souffre comme dans toutes les villes. Les résultats de l'enquête vont désormais servir à l'élaboration d'un plan stratégique et d'actions en faveur du commerce local. L'enquête n'est en effet qu'une étape afin d'avoir une vue à plus long terme. Vous trouverez la synthèse complète des résultats de l'enquête de consommation en scannant le QR code. ■



Rodéos urbains : saisie des véhicules

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des rodéos urbains dans certains quartiers, le Collège communal a décidé d'adopter un dispositif de saisie administrative des véhicules, à l'instar de ce que d'autres communes font. Concrètement, la police a dorénavant la possibilité, via une convention, de saisir le véhicule d'un conducteur pour une durée de cinq jours. Pour embarquer le véhicule, les forces de police solliciteront un prestataire de remorquage ayant signé une convention avec la Ville. Les frais de remorquage et d'entreposage seront à acquitter par le contrevenant. Le montant de la facture, qui pourra être revu à la hausse, est fixé à 290 euros HTVA pour l'enlèvement du véhicule et à 18 euros HTVA par jour pour le gardiennage.

Prime tri et vrac : 8 cachets en 2026

Le Conseil communal, en sa séance du mois de novembre, a décidé que la carte de fréquentation pour bénéficier de la prime tri et vrac en 2026 (réduction de 25 euros par ménage sur la taxe forfaitaire sur les immondices) devra être complétée avec 8 cachets au lieu de 12 habituellement. Pour rappel, l'imposition du cachet peut être obtenue soit en fréquentant les recyparcs, soit un commerce favorisant les achats où vous pouvez apporter votre contenant. La liste de ces derniers se trouve sur le site de la Ville.

PROGRESS BOOKING PRÉSENTE

MUST II

THE MAZE TOUR



WEX • MARCHE-EN-FAMENNE



20 DEC. 2025

INFOS & TICKETS

wex.be



CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets **Warin** S.A.



*Une chaleur!
d'avance* ®



www.warin-mazout.be

Tel : 061/51.10.26



Espace Aux Bois

Anne Van Pée
Ostéopathe

Aux Bois d'en Bas 21
6900 Marche-en-Famenne

Tel. 0478/24.53.48, www.espaceauxbois.be



INFI @HOME

SOINS À DOMICILE

0472 03 07 96

Bourlard Virginie
Infirmière

MARCHE - ROCHEFORT - NASSOGNE

Rue de Thys 11 | 6900 HUMAIN
bourlardvirgi@gmail.com

www.bourlard-virginie-infirmiere.be



LE MARCHÉ DE NOËL, BOULEVARD DU MIDI

**AMBIANCE CONVIVIALE,
DU JEUDI 18 AU DIMANCHE 21 DÉCEMBRE.**



Vous avez envie de passer un agréable moment à l'occasion des fêtes de fin d'année ? Rejoignez le marché de Noël de la Ville et des associations en collaboration avec les commerçants locaux, du jeudi 18 au dimanche 21 décembre. Pour l'occasion, il se déroulera boulevard du Midi et sur une partie du parking Perin, suite aux travaux actuellement en cours, place aux Foires. Ho-

raire d'ouverture du marché : jeudi et vendredi, de 15h à 23h ; samedi et dimanche, de 11h à 23h.

Les associations présentes proposeront diverses animations et des produits gourmands, le tout avec une animation musicale qui déambulera au fil des chalets. Retrouvez encore de l'artisanat et autres petits plaisirs que l'on savoure au moment de Noël. Le parc Van der Straten sera lui illuminé avec un éclairage de fête. Si vous le souhaitez, vous pourrez également profiter des activités qui sont proposées par le Famenne & Art Museum (FAM), à quelques mètres de là.

Ce n'est pas tout. Cette année, un nouveau défi vous attend, avec les commerçants locaux : un lutin doré s'est caché dans l'un des commerces du centre-ville. Pour le retrouver, partez à la chasse à la vingtaine d'indices dissimulés dans les vitrines des commerçants. Observez, notez, décidez... et suivez la piste jusqu'au lutin doré ! Une fois découvert, il vous révélera la question mystère à laquelle il faudra répondre pour valider votre participation. Le challenge se déroule du 20 décembre au 5 janvier. Alors, ouvrez l'œil et partez à l'aventure dans les rues du centre-ville. De nombreux lots locaux sont à remporter (adl.marche.be). ■

Noces d'or : les couples fêtés

Au mois de septembre, les autorités communales ont fêté les couples ayant eu leur anniversaire de mariage au cours du second semestre de l'année 2025. Une réception a été organisée. Sur nos photos, les couples présents lors de celle-ci.



60 ans : Claude Collard et Gisèle Rulmont (On) ; Arnold Crabbe et Josiane Gamby (Hargimont) ; Marcel Delhaye et Cécile Henry (Holloagne) ; José Dumont et Cécile Vermeersch (Waha) ; Jean-Claude Motkin et Jeannine Pilette (On).



50 ans : Charles Belot et Martine Prairie (Marche) ; Michel Borzee et Michèle Moyse (Marche) ; René Briol et Claire Parmentier (Marloie) ; Henri Dehareng et Christine Hanin (Marche) ; Jean-Marie Detaille et Anne Dave (Marche) ; Serge François et Annie Roba (Marche) ; Roger Laffineur et Régine Henin (Aye) ; Gérard Michel et Marie André (Aye) ; Martial Poncin et Liliane Brasseur (Holloagne) ; René Thomas et Brigitte Laigneaux (Aye).

DEUX ABRIS-VÉLOS FERMÉS ET SÉCURISÉS EN CENTRE-VILLE

ILS SONT ACCESSIBLES GRATUITEMENT AVEC L'APPLICATION SMARTPHONE DIWIO.



Pour faciliter vos déplacements à vélo et favoriser la mobilité active au centre-ville, la Ville de Marche-en-Famenne a mis en service, à la mi-octobre, deux abris-vélos fermés et sécurisés. Le premier est situé juste à côté de l'Hôtel de Ville, côté parc, et le second place de la 7e Brigade. Ils ont chacun une capacité de 40 vélos : 20 en hauteur et 20 de plain-pied. Ces abris sécurisés sont réservés aux vélos, qu'ils soient musculaires ou à assistance électrique et sont accessibles gratuitement 24 h/24, 7 jours sur 7. Les abris-vélos sécurisés sont uniquement accessibles, après création préalable de votre

compte, via l'application Diwio. Diwio est un service de stationnement vélos disponible principalement au départ de la France.

La souscription à un abonnement est obligatoire : 24 heures, 1 mois ou 1 an. L'abonnement à un abri-vélo suffit pour accéder aux deux (Hôtel de Ville et place de la 7e Brigade). L'accès s'effectue avec votre GSM, en scannant dans le boîtier situé à côté de la porte. La fonction NFC de votre GSM doit être activée. Attention : chaque vélo doit être sécurisé avec un cadenas individuel. Le stationnement du vélo ne pourra dépasser 48 heures sans interruption afin d'assurer un turn-over entre les utilisateurs. Il est formellement interdit d'introduire un véhicule, objet, animal ou tout autre bien à l'intérieur de l'abri, même pour une durée très brève.

Cette initiative de la Ville d'installer des abris-vélos de ce type s'inscrit dans la politique développée depuis plusieurs années en faveur du développement et de l'usage du vélo au quotidien : pour se rendre sur son lieu de travail et à l'école, faire ses courses... ■

Infos : diwio.com

L'Académie des dentelles



Le saviez-vous ? L'art de la dentelle est présent depuis le 17e siècle à Marche-en-Famenne. Il se perpétue dès 1978 grâce à l'Académie des dentelles. L'association perdure encore aujourd'hui et regroupe une quarantaine

de passionnées, dont quatre juniors. Les membres se retrouvent chaque deuxième et troisième samedi du mois, d'octobre à juin (de 9h30 à 16h30), pour faire vivre cette tradition délicate. L'association propose également des stages de découverte et de perfectionnement, ouverts à tous. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé du 13 au 17 juillet 2026. N'hésitez pas à contacter l'ASBL si vous êtes intéressé.

Infos : dentelles@marche.be – 0475 53 35 28 et 0497 82 87 28.

Volontariat : une permanence mensuelle



Vous aimeriez vous engager en tant que citoyen comme volontaire mais vous ne savez pas par où commencer ? Associations locales, vous avez des questions pratiques ou légales sur le volontariat ? La Ville

lance une permanence mensuelle, chaque dernier vendredi du mois (de 9h à 11h30), pour vous aider à trouver les bonnes infos et contacts utiles, à utiliser et à vous inscrire sur la plateforme volontariat.marche.be. Les prochaines permanences : 30 janvier, 27 février, 27 mars et 24 avril, à l'e-Square (rue V.Libert 36).

Prenez rendez-vous via pcs@marche.be – 084 32 70 79.

Mieux préparer notre territoire : quatre séances d'informations

L'octroi d'une prime contre les inondations s'inscrit dans une démarche plus large de la Ville de mieux préparer notre territoire face à ces phénomènes. Pour comprendre, prévenir et réagir collectivement, elle organise quatre soirées thématiques à destination de tous les citoyens concernés. C'est en connaissant les bons réflexes, en mesurant les risques et en s'organisant à l'avance que nous agirons plus efficacement en cas de crise. Quatre soirées pour être mieux informés et mieux préparés et renforcer la solidarité dans notre commune, en collaboration avec la Province de Luxembourg, les services du Gouverneur et d'autres partenaires.

Mardi 09 décembre (19h30), école communale de On :
« Notre commune face aux inondations. » ;

Jeudi 22 janvier (19h30), Vieille Cense à Marloie :
« Ateliers pratiques : le cheminement de l'eau, le ruissellement... » ;

Jeudi 19 février (19h30), Vieille Cense à Marloie :
« Comment me préparer face aux risques : mon habitation, mon jardin... » ;

Jeudi 19 mars (19h30), salle Les Marronniers à Hargimont : « Création d'un réseau de citoyens volontaires référents en cas de crise. »

Inscription obligatoire :
inscription@marche.be.

INONDATIONS : UNE PRIME POUR DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

**UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE, APRÈS
LA RÉALISATION D'UN AUDIT DE VOTRE HABITATION.**



Au mois de juillet, le Conseil communal, sur proposition du Collège communal, a décidé de permettre la réalisation d'audits, principalement pour les habitations de On et Hargimont, suite aux inondations de 2021 qui ont durement frappé ces villages. Cette mesure, financée par la Wallonie, s'inscrit dans le cadre des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et dans la volonté de la Ville d'aider les habitants de ces villages à se protéger des futures inondations. Le coût est pris directement en charge par la Ville via ce subsidie.

Lors du Conseil communal d'octobre cette fois, une prime pour la protection contre les inondations a été votée. C'est l'étape suivante du mécanisme, après la réalisation d'un audit par une société spécialisée : vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la mise en place de dispositifs durables de protection contre les inondations. L'objectif est de soutenir les

habitants concernés par le risque d'inondation en les encourageant à investir dans des aménagements pour réduire la vulnérabilité des habitations, dont l'affectation première est le logement.

Quelques exemples d'investissements couverts par la prime ? Installation de batardeaux, de portes et portails étanches ; réalisation d'ouvrages en maçonnerie tels que des murs, murets, rehaussement de bordures... ; réalisation de travaux sur le réseau privé d'égouttage tels que le placement de dispositifs anti-retours, avaloirs et grilles. La Ville accorde une prime de 80% du coût des aménagements réalisés, plafonnée à 2.500 euros par habitation. Plusieurs conditions sont à respecter pour bénéficier de cette prime. Le règlement complet est disponible sur le site marche.be. Pour toute information, vous pouvez contacter le service Environnement : environnement@marche.be. ■

HÔPITAL VIVALIA MARCHÉ : UN NOUVEAU BLOC OPÉRATOIRE

SIX SALLES MODERNES DOTÉES DE TOUTES LES TECHNOLOGIES.



Une nouvelle étape dans le développement de l'hôpital Vivalia de Marche a été franchie avec l'inauguration en septembre d'un nouveau bloc opératoire comportant 6 salles. Spacieux, lumineux, doté de toutes les technologies les plus modernes,

cet outil constitue un facteur d'attractivité tant vis-à-vis de la patientèle que du personnel soignant, du corps médical et des médecins généralistes, comme le souligne l'intercommunale Vivalia avec laquelle ce dossier est réalisé.

Les travaux, qui ont débuté officiellement le 28 juillet 2023, font partie intégrante du Plan Directeur validé par le Conseil d'administration de Vivalia et déposé auprès de l'AVIQ. Le premier plan portant sur les années 2019 à 2023 prévoyait notamment les travaux de construction du nouveau bloc opératoire avec, pour objectif, d'augmenter l'activité opératoire en assurant le développement de l'activité chirurgicale abdominale et orthopédique.

Le coût total de ce nouveau quartier opératoire s'élève à 21,7 millions euros TVAC, avec une subsidiation à hauteur de 72% du montant des travaux immobiliers (hors TVA et frais généraux). Le bloc utilisé jusqu'à présent sera reconverti pour des interventions chirurgicales de jour. ■

Infos : vivalia.be.

LA VILLE DERRIÈRE SON HÔPITAL

La Ville de Marche, à travers ses autorités locales, a toujours été derrière « son » hôpital, avec cette conviction que la politique des soins de santé doit être collective, dans un dialogue permanent.

La Ville joue pleinement son rôle pour renforcer le lien entre la population et l'hôpital. En 2013, elle a lancé le Conseil consultatif de promotion de l'Hôpital avec de nombreuses conférences pour montrer le savoir-faire de l'hôpital.

Aujourd'hui, elle poursuit cette mission, grâce aux actions de la cellule Santé et du Conseil consultatif de la Santé. Avec ce dernier, un des objectifs est de travailler au rapprochement entre la première ligne de soins et l'hôpital, dans un esprit constructif et d'ouverture. C'est un autre lien essentiel car il permet la continuité des soins, qui garantit que chaque patient puisse trouver la bonne réponse au bon moment, et qui renforce la complémentarité entre la médecine de proximité et la médecine hospitalière.

Un autre projet est dans les cartons : l'accueil des médecins stagiaires, généralistes et spécialistes, dans l'espoir qu'ils puissent un jour s'implanter dans notre région.

L'hôpital en quelques chiffres (année 2024) : 687 agents ; 150 médecins et paramédicaux indépendants ; 7.000 admissions « grandes portes » en hospitalisation classique ; 25.000 passages aux urgences ; 1.000 sorties SMUR ; 586 accouchements ; 77.000 consultations.

Un bloc de trois niveaux :

Niveau -1 : service de la stérilisation, des locaux techniques accessibles par l'extérieur et un nouveau quai de livraison ;

Niveau 0 : le nouveau bloc opératoire de 1.800 m² est composé entre autres de 6 salles de 50 m² ; un magasin médical ; une zone « Réveil » de 11 lits dont un lit en isolement et deux lits pédiatriques ; des bureaux et des vestiaires et une tisanerie (local de repos) ;

Niveau +1 : locaux techniques (salles indépendantes l'une de l'autre).

D'une grande superficie, le nouveau bloc opératoire laisse une large place à la lumière naturelle avec des fenêtres dans les salles d'opération et un patio lumineux. Sur les 6 salles, une est adaptée pour les maladies infectieuses.

PARKING, GÉRIATRIE... DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS PRÉVUS

L'hôpital de Marche s'inscrit pleinement dans le projet Vivalia 2030 avec la volonté de répondre aux attentes des patients et des professionnels de la santé en offrant une qualité de soins de proximité, de la sécurité et du confort. A terme, il fonctionnera en synergie avec le futur CHR Vivalia - Cœur du Luxembourg, situé à Houdemont. Le développement du site de Marche s'inscrit dans le

cadre d'un Plan Directeur constitué de plusieurs axes majeurs. Depuis 2020, l'ensemble de ce plan représente un investissement de plus de 49 millions d'euros TVAC. Ce budget se répartit entre les investissements en construction et aménagements, et l'acquisition de matériel, mobilier et équipements.



1.

2019 - 2023

- Reconditionnement de l'ancienne unité de soins intensifs en salle de réveil et aménagement d'une 5ème salle d'opération ;
- Construction de l'aile B6 : le B6 propose près de 5.000 m2 de superficie supplémentaire sur 5 niveaux pour accueillir, dans un pôle moderne, un plateau de consultations centralisées, de nouvelles unités de soins (gériatrie et maternité, notamment) ainsi qu'un nouveau plateau technique/logistique ;
- Création d'un nouveau quartier opératoire et extension de la stérilisation.

2024 - 2028

- Ce deuxième plan de développement prévoit le reconditionnement de plusieurs unités suite au transfert de plusieurs unités dans la nouvelle aile B6 ;
- Nouvelles unités de chirurgie générale et de médecine/hôpital de jour chirurgical et d'endoscopie ;
- Aménagement des abords et parking (zone A) : une première zone de parking supplémentaire sera aménagée, permettant de mettre en adéquation l'offre de stationnement avec le redéploiement des activités de l'hôpital de Marche ;
- Nouvelle unité de gériatrie et nouveaux locaux administratifs ;
- Nouvelle unité de kinésithérapie.

2.

3.

2029 - 2033

- Construction d'une nouvelle aile pour consultations, oncologie et laboratoire/ aménagements des abords et parkings ;
- Reconditionnement de l'ancien laboratoire en médecine nucléaire/aménagement des abords et parkings (zones B et C) ;
- Nouvelle entrée de l'hôpital, comme vous pouvez le voir sur la photo générale d'illustration accompagnant l'article.

BALADE SONORE MARCHOISE : OUVREZ GRAND VOS OREILLES

UN PARCOURS AUDIO IMMERSIF DE 3 KILOMÈTRES BASÉ SUR DES TÉMOIGNAGES DES HABITANTS.



Vous avez envie de partir à la découverte de Marche-en-Famenne autrement ? Ouvrez grand les oreilles, grâce à une promenade sonore immersive, conçue par le GAL RoMaNa. Des sons, des voix et des histoires jalonnent la ville pour vous faire redécouvrir chaque coin sous un nouveau jour. Cette promenade est à faire tout au long de l'année en famille, entre amis... pour petits et grands. Il s'agit d'une expérience unique qui transforme la ville en véritable scène sonore. Venez marcher, écouter et

ressentir l'histoire de Marche-en-Famenne autrement !

Cette balade sonore est un nouveau parcours audio immersif qui met en lumière les voix des habitants à travers un tracé convivial d'environ 3 kilomètres, à faire en toute liberté. C'est dans le centre-ville que les témoignages des habitants peuvent être écoutés librement (sans forcément suivre le tracé imaginé). Comment se lancer ? Venez retirer votre plan à la Maison du tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, place de l'Etang. N'oubliez pas votre téléphone pour scanner les QR codes disséminés dans la ville et profiter pleinement de l'expérience.

Pour rappel, il existe aussi un circuit touristique adapté pour les personnes porteuses d'un handicap, intitulé Pazapa. C'est une version plus accessible de sa grande sœur des Petits Pas. La balade Pazapa bénéficie du label Access-i, qui qualifie le niveau d'accessibilité de manière objective et fiable. Le circuit est adapté à plusieurs handicaps. Dix-sept points d'intérêt (artistiques, historiques...) ont été inclus, au départ de la Maison du tourisme. Une application pour smartphone et tablette (Pazapa) a été conçue spécialement avec du contenu adapté (audiodescription, en langue des signes et en FALC) pour aller d'un point à un autre. ■

Le Conseil communal des enfants en place

Ils et elles ont prêté serment avec application. Le Conseil communal des enfants 2025-2026 a été installé en présence de membres du Collège et du Conseil communal, à la rentrée de septembre. Vingt petits conseillers de 5e et 6e primaires, issus des écoles de la commune, tous réseaux confondus, se sont mis au travail depuis pour proposer idées et projets. La liste des conseillers : Maëlyne Streignard et Pauline Marlaire (école communale de On) ; Diego Van Branteghem-Hanart et Rachel Simon (école libre Saint-Antoine de Marloie) ; Mila Hansen et Allia Cerruli (école communale de Waha) ; Myla Gillard et Alexis Mandira (école libre Institut Notre-Dame Marche) ; Gabriel Lefebvre et Collin Maboge (école communale de Aye) ; Theïss Custoias et

Barry Aboubacar (athénée de Marche) ; Eva Dony (école communale de Hollogne) ; Mila Fruytier et Tess Lambot (école Saint-Martin) ; Léo Marée et Zoé Grasso (école communale d'Hargimont) ; Eliot Orban (école libre Saint-Remacle de Aye) ; Zoé Paul et Célestine Nijskens (école communale de Humain).



Petit-déjeuner des volontaires (5 décembre)



Le Plan de Cohésion Sociale invite les volontaires impliqués dans des associations implantées sur la commune de Marche-en-Famenne à partager un petit-déjeuner convivial, à l'occasion de la Journée internationale du volontariat.

Cette rencontre, organisée le vendredi 5 décembre 2025, de 8h à 9h30 (10h au plus tard), à la Chapelle Saint-François, sera l'occasion de remercier les citoyens engagés pour leur précieuse contribution à la vie locale et de favoriser les échanges entre les acteurs du volontariat. Parce que chaque geste compte et que l'engagement de chacun fait la richesse de notre commune, nous avons à cœur de célébrer ces élans de solidarité autour d'un moment simple et chaleureux.

Merci aux associations marchaises de relayer l'information auprès de leurs bénévoles, afin que chacun puisse profiter de ce moment de rencontre et de reconnaissance. Quand ? Vendredi 5 décembre 2025, de 8h à 9h30-10h. Où ? Chapelle Saint-François, à côté du complexe (rue Victor Libert 36). Sur inscription : pcs@marche.be - 084 32 70 79 (marche.be).

PERMIS D'URBANISME : PROCÉDURES SIMPLIFIÉES

LA WALLONIE SIMPLIFIE LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES.



En Wallonie, de nombreux actes et travaux tels que la construction ou la rénovation d'un bâtiment, le changement d'affectation d'un bien, l'implantation d'un commerce, le placement d'enseignes ou d'installations fixes ou mobiles... nécessitent un permis d'urbanisme avant d'être réalisés.

Sachez que depuis le 1er octobre 2025, la Wallonie a simplifié et rationalisé les formulaires relatifs aux permis d'urbanisme, d'urbanisation et aux certificats d'urbanisme n°2. Ces nouveaux formulaires sont disponibles sur le site du SPW Territoire (territoire.wallonie.be/fr).

Une demande de permis d'urbanisme, quand cela est nécessaire, doit être introduite auprès de l'autorité délivrante compétente. Cette demande est composée d'une série de formulaires et documents requis en fonction de la nature des actes et travaux projetés.

Le livre IV du Code du Développement territorial

(CoDT) détermine précisément ce qui est soumis à permis et la procédure applicable. Les différents documents doivent donc être introduits auprès de l'autorité compétente pour délivrer le permis. Dans la plupart des cas, il s'agit du Collège communal. Pour les personnes de droit public, les travaux d'utilité publique, et dans certaines zones ou périmètres particuliers, c'est le fonctionnaire délégué régional qui est compétent.

Attention ! N'entreprenez pas de travaux sans vous renseigner préalablement auprès du Département Urbanisme (urbanisme@marche.be - 084 32 70 20). Même si vous pensez en toute bonne foi que vos travaux ne nécessitent aucune autorisation, il est toujours plus prudent de demander une confirmation auprès des services communaux. Certains travaux nécessitent un permis mais ne requièrent pas toujours de faire appel à un architecte. ■

MOULIGNEAU

Quentin



VENTE - INSTALLATION - ENTRETIEN

Les beaux jours sont enfin là, la période d'adaptation des installations de chauffage est en cours...

CHAUFFAGE CENTRAL
CHAUFFAGE PAR LE SOL
SANITAIRES
ENTRETIEN CHAUDIÈRES



Contact:
0495 921 821

Anticipez les nouvelles mesures écologiques !
Demandez un passage pour une évaluation de votre vieille installation de chauffage.

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS



Toute la
MENUISERIE
du Bâtiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

Châssis
Châssis passifs
Portes coupe-feu
Portes intérieures
Escaliers - planchers
Protections solaires - stores

0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al' Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

Julie Thérér
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

+32 456 64 55 92
info@julie-therer.be
www.julie-therer.be

"Votre administratif, entre de bonnes mains."

MAGASIN
À LA FERME ^{BIO}



champ de
LA BERGE
Hargimont
FROMAGES PRODUITS LAITIERS
FRUITS ET LEGUMES
VIANDE D'AGNEAU EN SAISON
PAINS OEUFS
EPICERIE



RUE DU MOULIN 1 6900 HARGIMONT 0477 171 903 champdelaberge@gmail.com

HORAIRE
D'OUVERTURE:

www.lechampdelaberge.be
VENDREDI après-midi: 15h à 19h
SAMEDI matin: 9h à 13h



fiduciaire

cefilux

EXPERTS COMPTABLES - FISCALISTES

LECHARLIER NICOLAS · DUMONT ESTELLE

CHAUSSÉE DE L'OURTHE 65/002
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

084 62 01 00

MARCHE@CEFILUX.BE

L'ADL, UN SOUTIEN AUX COMMERCES ET ENTREPRISES

ELLE EST LE RELAIS ENTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET LA COMMUNE.



L'Agence de développement local (ADL) est un outil/service à disposition des communes destiné à faire émerger, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux, des projets potentiellement créateurs d'activité économique et d'emplois. A Marche, l'ADL existe depuis plus de 20 ans et est présente sur le terrain, aux côtés des commerçants, entreprises...

Ainsi, elle organise des dizaines de formations et séances d'information à destination des acteurs économiques du territoire tout au long de l'année

(marketing digital, facturation électronique, leasing vélo, décoration de vitrine, package salarial, aides à l'emploi...). L'ADL organise également plusieurs événements : piétonnier en fête, Week-end du client, challenge de Noël, challenge Folon, urban sketchers... Elle collabore sur divers projets variés touchant à l'économie locale : action job étudiant, Mind&Market, parcours d'artistes ou encore la Quinzaine de la mobilité.

Plus concrètement, elle est le relais entre chaque acteur économique du territoire et la commune (pour tout ce qui concerne les primes notamment). Elle partage des infos utiles, organise des formations à destination des acteurs économiques, met en place des projets qui rayonnent pour plusieurs acteurs du territoire... De manière générale, elle accompagne les porteurs de projets dans le lancement de leur activité, etc.

Acteur économique local et/ou porteur de projet désirant s'implanter sur notre territoire ? N'hésitez pas à contacter l'équipe de l'ADL : Ann-Kristy (084 32 70 59) et Florent (084 32 70 78). Par mail : adl@marche.be ■

Adresse : E-Square, premier étage, rue Victor Libert 36J.

Nationale 86 : 50 km/h dans les villages



La Ville a obtenu il y a quelques mois l'accord du Service public de Wallonie de diminuer et d'harmoniser la vitesse autorisée sur la N86 entre la sortie de Marche - juste après le rond-

point de la Pirire - et l'entrée de Jemelle (Rochefort). Depuis octobre, cette mesure est effective : la vitesse est limitée à 50 km/h dans les traversées des villages de Marloie, Hargimont et On, et à 70 km/h hors agglomération. Bien consciente que cette limitation n'est qu'un élément pour améliorer la sécurité, une demande a été introduite par la Ville, conjointement avec la zone de police, pour que la section de route à hauteur de Hargimont fasse l'objet d'une surveillance via un radar tronçon.

Electricité : tarif bihoraire



Le 1er janvier 2026, un changement important aura lieu au niveau des tarifs de distribution de l'électricité pour l'ensemble des utilisateurs du réseau électrique basse tension wallon. L'horaire du tarif bihoraire

changera automatiquement : une première étape vers une adaptation du mode de consommation d'électricité, nécessaire pour répondre aux évolutions du réseau de distribution. Le nouvel horaire sera appliqué de manière identique les jours de semaine et de week-end : heures pleines : 7h-11h et 17h-22h ; heures creuses : 22h-7h, avec une période d'heures creuses supplémentaire chaque jour entre 11h et 17h.

GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Marche 084 47 89 29 • Rochefort 084 21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupe-lmv.be | www.groupe-lmv.be



Tél 084 36 87 44

24h/24 - 7j/7

Laurent 0471 82 68 11

Romuald - Younes 0499 59 01 84

Funérailles | Monuments | Prévoyance obsèques | Articles funéraires
Soutien administratif après-décès | Rapatriement

ENTREPRISE FAMILIALE

www.centre-funeraire-wauthy.be

Mail : cflwh@outlook.be

Agréé toutes compagnies d'assurances



Friterie
LUCKY

click and collect

0473 29 96 25

Place de l'Étang • 6900 Marche-en-Famenne

Nos 110 collaborateurs vous présentent leurs meilleurs voeux 2026

Chers clients, nous vous remercions
pour votre fidélité durant cette année 2025

Permettez-nous de vous souhaiter
de joyeuses fêtes de fin d'année
& une excellente année 2026
pleine de bonheur!

Titres Services
TRUSQUIN



084 37 97 41



www.trusquin-titres-services.be

DÉTECTION DU GAZ RADON

UN PETITE BOITIER À PLACER CHEZ SOI PENDANT 3 MOIS.



En raison de la nature de son sous-sol, la province de Luxembourg est la plus touchée de Belgique par la présence du radon. En moyenne, 20% des maisons testées dépassent les recommandations. Depuis plusieurs années, la Province de Luxembourg mène des campagnes de sensibilisation et de détection. Qu'est-ce que le radon ? Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Il est inodore, incolore et insipide. Lorsqu'on le respire, il peut irradier les poumons et provoquer à long terme un cancer du poumon. Ce risque, réel pour tout un chacun, est fortement augmenté chez les fumeurs. Le radon est la 2e cause de cancer du poumon après le tabac.

Le radon s'accumule dans les bâtiments, principalement l'automne et l'hiver, lorsque les locaux sont peu (ou mal) aérés. Il peut ainsi pénétrer

à l'intérieur de n'importe quel bâtiment par toutes les ouvertures existantes, même invisibles à l'œil nu (fissures dans le sol et les murs, passages de tuyaux et canalisations, etc.). Comment le détecter ? Le seul moyen fiable de savoir si l'on est exposé au radon est de faire un test à l'aide d'un petit boîtier qui doit être placé pendant 3 mois dans une pièce du rez-de-chaussée avant d'être analysé. Ce détecteur, envoyé entre octobre et fin décembre, coûte 15 euros. Ce prix comprend l'analyse et les conseils pour remédier en cas de taux trop élevé.

Si ce taux est trop élevé, des solutions (généralement simples et peu coûteuses) existent. Commandez votre détecteur soit en ligne (actionradon.be), soit en contactant la Province de Luxembourg (084 31 05 03 – samilux@province.luxembourg.be). ■

Aînés isolés : des visites à domicile

Depuis 2015, la Ville, via le Conseil consultatif des Aînés, a mis sur pied le projet Aînés isolés. Des aînés bénévoles, sélectionnés et formés à l'écoute active et à l'empathie, partagent quelques heures de leur temps et rendent des visites de courtoisie aux personnes âgées les plus isolées de la commune au moins deux fois par mois. Si vous-même ou si vous avez des voisins, des amis, de la famille ou des connaissances susceptibles d'être intéressés par ces visites de courtoisie, n'hésitez pas à en informer la Ville de Marche. Des visites peuvent aussi être faites auprès de personnes néerlandophones.

Infos : 084 32 70 71 - aines@marche.be

Le Fonds social de l'eau

Vous avez besoin d'aide pour payer votre facture d'eau ? Le Fonds social de l'eau peut vous soutenir, moyennant certaines conditions. À chaque mètre cube d'eau que vous consommez, une petite contribution est prélevée pour alimenter un fonds solidaire. Ce fonds permet de soutenir les personnes qui éprouvent des difficultés à payer leur facture d'eau. Qui peut en bénéficier ? Le Fonds est destiné aux personnes physiques (et non aux entreprises), aux propriétaires ou locataires, bénéficiaires de l'aide sociale ou non et aux personnes qui occupent le logement concerné comme résidence principale et dont la consommation est domestique. Pour plus d'infos, contactez le CPAS (084 32 06 00).

TERRE FACTORY SHOPPING MARCHE-EN-FAMENNE



Des trouvailles responsables à **petits prix** au cœur de Marche-en-Famenne !

Découvrez un **large choix** de vêtements et meubles de **seconde main**.

Vêtements

Accessoires

Objets de brocante

Meubles



En partenariat avec



📍 Route de Bastogne 64, 6900 Marche-en-Famenne

🕒 Du lundi au samedi · 9h30 - 18h



**DESERT
LASSUR**
ASSURANCES

info@desert.be

Tél. : 084 31 21 97

Avenue du Monument 10 | 6900 Marche-en-Famenne

NUMÉRO D'ENTREPRISE: 0427 782 074



Le Sport sur ordonnance

Le sport sur ordonnance est un programme destiné à faciliter la pratique d'une activité physique chez les personnes sédentaires ou atteintes de maladies chroniques. Son objectif est de lever les freins à la reprise d'une activité physique. Lorsqu'elle est pratiquée de manière adaptée, l'activité physique constitue une méthode efficace pour améliorer la santé des personnes souffrant de maladies de longue durée.

Au centre sportif, deux modules d'activité sont proposés :

- Le mardi de 17h à 18h30 ;
- Le jeudi de 15h à 16h30.

Ces sessions se déroulent du 6 janvier au 9 avril. Envie de bouger pour votre santé ? Contactez votre médecin pour obtenir une prescription médicale, puis rejoignez-nous à l'accueil de la piscine du centre sportif pour finaliser votre inscription. Ce dispositif innovant permet donc une meilleure intégration de l'activité physique dans le traitement des pathologies chroniques, pour les personnes sédentaires et/ou ayant une affection de longue durée (diabète, hypertension artérielle, lombalgie, ostéoporose, cancer...).

CENTRE SPORTIF LOCAL : LE SPORT ET... LE BIEN-ÊTRE

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES POUR LES DÉBUTANTS COMME LES SPORTIFS CONFIRMÉS.



Le Centre sportif local (CSL) de notre commune est dédié à la pratique du sport et au bien-être. Ouvert à tous – débutants comme sportifs confirmés –, il met à votre disposition des installations de qualité ainsi qu'une large gamme d'activités pour répondre à toutes vos envies sportives. À partir du mois de janvier, les inscriptions pour plusieurs activités sont relancées : éveil aquatique (dates à définir), yoga (du 5/1 au 19/6) ; Je cours pour ma forme (du 4/3 au 3/6) et Sport sur ordonnance (du 6/1 au 9/4).

La mission du CSL est de rendre la pratique sportive accessible à chacun, dans une ambiance chaleureuse et motivante. En janvier, c'est également l'occasion de déposer vos candidatures pour le Mérite sportif 2025 jusqu'au 31 mars 2026 ! Vous souhaitez valoriser une performance sportive exceptionnelle ?

Trois catégories existent : mérite sportif individuel,

mérite sportif collectif, challenge sportif, et un prix du public.

La Ville soutient également ses élites sportives. Vous avez moins de 35 ans ? Vous êtes domicilié à Marche-en-Famenne ? Vous avez obtenu un podium national ? Vous pourrez peut-être bénéficier des avantages du statut d'élite sportive : remboursement des frais d'entraînement, de tests médico-sportifs et d'équipement à concurrence d'un maximum de 1.000 euros par an. ■

L'objectif est de soutenir les sportifs individuellement dans leurs performances et leur niveau de compétition. Ils s'engagent aussi à être des ambassadeurs de la Ville. Plus d'infos sur le règlement sur marche.be.

Contact : csl@marche.be.

NOVEMBRE

28/11/2025 - MARCHÉ**Spectacle: Amadeus, a requiem of love**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

28/11/2025 ▶ 29/11/2025 - MARCHÉ**Metropolis - Relive the Music!**

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

30/11/2025 - MARCHÉ**Piaf! Le spectacle**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

30/11/2025 - AYE**Concert instrumental et vocal: Chœur de chambre - Musique Éternelle**

15:00

Lieu: Rue Grande, 10

Info: orgues.aye@gmail.com

DÉCEMBRE

01/12/2025 - MARCHÉ**Marché bimensuel**

07:00-13:00

Lieu: Boulevard du Midi

04/12/2025 - MARCHÉ**Spectacle: L'empreinte**

20:30

Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74

Info: www.mcfa.be

05/12/2025 - MARCHÉ**Concert: Jenifer - Jukebox Tour**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

05/12/2025 - MARCHÉ
Soirée jeux de société (pour les adultes)

19:30

Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74 (BiLoM)

Info: +3284380190

06/12/2025 - MARCHÉ
Visite guidée de la fromagerie du Samson

10:00

Lieu: Boucle de la Famenne, 19

Info:

latelierdelafromageriedusamson.be

06/12/2025 - MARCHÉ**Concert: Attitude - Hommage à Johnny**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

07/12/2025 - MARCHÉ**Concert: The voice of George Michael**

18:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

07/12/2025 - MARCHÉ**Créez votre Jardin Nature ; L'accueil des oiseaux au jardin : réalisation de nichoirs et mangeoires**

13:30-16:30

Lieu: Rue Victor Libert, 36

Info: mon.natagora.be/reseau-nature/terrains

12/12/2025 - AYE**Marché de Noël de l'école libre Saint-Remacle**

17:00-22:00

Lieu: Rue des Jardins, 1

Info: comiteparentaye@outlook.fr

12/12/2025 - MARCHÉ**Sheila - La tournée 8.0**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

13/12/2025 - HOL-LOGNE**Repair Café**

14:00-17:00

Lieu: Ecole de Hollogne, Route de Bastogne 90

Info: +3284420103

13/12/2025 - MARCHÉ**Chimène Badi - Gospel & Soul**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

13/12/2025 ▶ 14/12/2025 - HARGIMONT**Concert et marché de Noël**

Lieu: Rue Félix Lefèvre, 24

15/12/2025 - MARCHÉ**Marché bimensuel**

07:00-13:00

Lieu: Boulevard du Midi

16/12/2025 - MARCHÉ**Ateliers MonoParent'hèse - Cycle d'écriture ludique**

09:15-12:15

Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74

Info: relaisfamillesmono.323@mutsoc.be

18/12/2025 ▶ 21/12/2025 - MARCHÉ**Noël à Marche**

Lieu: Boulevard du Midi,

Info: +3284320108 - animation@marche.be

19/12/2025 - MARCHÉ**Concert de Noël du Conservatoire de Musique**

18:30

Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74

Info: flecomte@ciney.be

19/12/2025 - MARCHÉ**Casse-Noisette - Le Ballet et Orchestre Classique**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

20/12/2025 - MARCHÉ**Concert: Mustii - The Maze Tour 2025**

20:00

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1

Info: www.wex.be

JANVIER

05/01/2026 - MARCHÉ**Marché bimensuel**

07:00-13:00

Lieu: Boulevard du Midi

11/01/2026 - MARCHÉ**Marche gourmande du nouvel an**

09:45

Lieu: Chaussée de Liège, 41

Info: familledantinne@gmail.com

11/01/2026 - MARCHÉ**Balade à la découverte des espèces végétales à tresser**

10:00-12:00

Info: paramourduvivant.be

14/01/2026 - MARCHÉ**Spectacle: Au-dedans la forêt**

20:30

Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74

Info: www.mcfa.be

16/01/2026 ▶
18/01/2026 - MARCHE
Mondial ornithologique COM 2026

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: info@mondialbelgium2026.be

16/01/2026 ▶
18/01/2026 - MARCHE
Campagne Iles de Paix 2026
 Récolte de fonds et sensibilistaion

19/01/2026 - MARCHE
Marché bimensuel
 07:00-13 :00
 Lieu : Boulevard du Midi

23/01/2026 - MARCHE
Spectacle: Absurde
 20:30
 Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74
 Info: www.mcfa.be

26/01/2026 ▶
03/04/2026 - MARCHE
Exposition : Vie de grenier
 Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74
 Info: +3284327386

28/01/2026 - MARCHE
Spectacle: Pirates
 19:00
 Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74
 Info: www.mcfa.be

30/01/2026 - MARLOIE
Corrida de Saint-Antoine

18:30
 Lieu: Rue des Ecoles ,3
 Info: gilles.demyttenaere@elmarche.be

30/01/2026 ▶
02/02/2026 - MARCHE
Salon Batimoi

Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: www.batimoi.be

FÉVRIER

02/16/02/2026
- MARCHE

Marché bimensuel
 07:00-13 :00
 Lieu : Boulevard du Midi

07/02/2026 - HOL-LOGNE
Repair Café

14:00-17 :00
 Lieu : Ecole de Hollogne, Route de Bastogne 90
 Info: +3284420103

12/02/2026 - MARCHE
Spectacle: Pépée, une histoire sans chute
 20:30
 Lieu: Chaussée de l'Ourthe, 74
 Info: www.mcfa.be

14/02/2026 ▶
15/02/2026 - MARCHE
66ème Carnaval de la Grosse Biesse

Lieu: Place de l'Etang,
 Info: carnaval.marche.be

15/02/2026 - MARCHE
Ghassan Yammine chante Aznavour

18:00
 Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: www.wex.be

16/02/2026 - MARCHE
Marché bimensuel
 07:00-13 :00
 Lieu : Boulevard du Midi

20/02/2026 - MARCHE
Twilight – The Ballet
 20:00
 Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: www.wex.be

21/02/2026 - MARCHE
Celtic Legends - The life in green Tour
 20:00
 Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: www.wex.be

22/02/2026 - MARCHE
Spectacle: Messmer - 13HZ
 16:00
 Lieu: Rue des Deux Provinces, 1
 Info: www.wex.be

**Pour obtenir l'agenda détaillé
 ou pour annoncer votre évènement :**

Maison du Tourisme

Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse

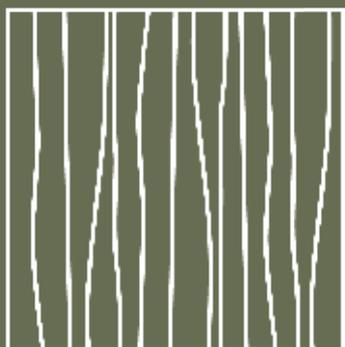
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne

T: +32(0)84 34 53 27

info@famenneardenne.be

www.famenneardenne.be





BRUNO DETRY
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

MOBILIER SUR MESURE
MENUISERIE GÉNÉRALE

0485 94 99 35

DETRYBRUNO@YAHOO.FR

6900 WAHA

Votre magasin Bio local



11, route de Méan 5374 Maffe

OUVERT LE LUNDI de 13h à 18h

Mardi-Mercredi-Jeudi de 9h30 à 18h30

Vendredi-Samedi de 9h à 18h30

Tél 086/32 12 98 et 0475/37 42 32

info@lafermeandre.com



Fruits et Légumes

Vins et Fromages

Charcuteries et Traiteur

Boulangerie et Coniseries

Vente directe à la ferme



Poulet
Bio

Prochains enlèvements

Commande jusqu'au 15 décembre
Enlèvement le samedi 20 décembre



Porc
Bio



www.lafermeandre.com



VITRERIE SIROCO

- Verre à la découpe
- Important stock
- Remplacements tous vitrages
- Projets sur mesures, en fourniture et/ou pose
(crédences, garde-corps, portes, miroirs,
dalles de sols, escaliers,...)

www.siroco.be

Z.I. du Wex : 16 Boucle de la Famenne : 6900 Marche

T. +32 (0) 84 32 13 72 : info@siroco.be

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

LES ATELIERS DE NOËL AU FABLAB DE L'E-SQUARE

TROIS RENDEZ-VOUS POUR LAISSER LIBRE COURT À VOTRE CRÉATIVITÉ.



En décembre, la magie de Noël s'invite au Fablab de l'e-Square ! Trois ateliers à ne pas manquer pour laisser libre cours à sa créativité, découvrir de nouvelles techniques et partager la convivialité de l'esprit de Noël à l'e-Square. L'espace de fabrication numérique se transforme pour l'occasion en véritable atelier du Père Noël, où trois rendez-vous attendent petits et grands pour découvrir des techniques artisanales et numériques autour du thème des fêtes de fin d'année.

Mercredi 3 décembre (13h30-15h30). Crée tes décorations de Noël en macramé. Initiez-vous à l'art du macramé et réalisez vos propres suspensions, père Noël ou étoiles en corde naturelle. Un atelier tout en douceur pour apporter une touche bohème et chaleureuse à votre sapin ou à votre intérieur.

Lundi 8 décembre (17h30-19h30). Crée ta déco murale personnalisée. Plongez dans l'univers de la fabrication numérique. Grâce à la découpe laser, créez une composition murale originale et personnalisée mêlant bois et gravure. Un bel objet à offrir ou à conserver comme souvenir créatif.

Mercredi 17 décembre (13h30-15h30). Crée tes décorations en fibres végétales (vannerie). Laissez parler vos mains et votre imagination. Accompagnés d'une créatrice locale, façonnez des couronnes, étoiles ou petits ornements en fibres végétales. Une manière poétique et durable de décorer sa maison pour Noël.

Tarif : 30 euros par atelier. Dès 12 ans. Pour s'inscrire : scannez le QR code. Infos : 084 32 70 54 ou sur esquare.marche.be. ■

Zone de police : prévention contre le vol dans les habitations

Lorsque les journées sont plus courtes, les voleurs peuvent plus aisément repérer les habitations inoccupées, celles-ci étant plongées dans l'obscurité, là où d'autres sont éclairées. Rendez votre maison visible. Les voleurs seront moins tentés de s'y aventurer car le risque d'être vu sera accru. Comment ? En taillant les haies et plantations sans oublier les côtés et l'arrière; en prévoyant un éclairage extérieur et également intérieur lorsque vous vous absentez pour la soirée. Ne laissez pas traîner dans votre jardin des objets qui pourraient les aider à entrer (échelle, outils...). Ne faites pas étalage de vos objets de valeurs. Ne laissez pas vos objets de valeurs à vue dans votre maison.



Rangez-les dans un endroit sûr, relevez leur numéro de série et photographiez-les. Gérez bien vos clés et ne les cachez pas sous le paillason ou dans la jardinière.

Lorsque vous vous absentez : verrouillez toujours tous les accès : vos portes, fenêtres, soupiraux, garage, porte de la cabane de jardin... Simulez votre présence : évitez une boîte aux lettres pleine, prévenez vos voisins, n'accrochez pas de mot informant de votre absence, évitez de parler de votre séjour à l'étranger sur les réseaux sociaux avant d'en être rentré. Et si vous constatez un agissement suspect, faites immédiatement appel au 101 et placez-vous en sécurité.

